



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE

Siège social : Maison des Comités
46, rue Kléber – 24000 PERIGUEUX
(ne pas y adresser de correspondance)

Vice-Président : Jean-Louis GAUTHIER – La Douelle 24540 MONPAZIER
Tél. 06 85 11 58 76 - Courriel : gjl@wanadoo.fr

PV REUNION DU 17 Septembre 2018

Présents : Jean Louis GAUTHIER, Patrice PEYENCET, Bernard MAZEAU, Alain LAVIGNAC, Philippe SAVY, Jean Luc DELPECH, Sylvain LEBAIL, Thérèse CHONIS, Annie JOUAULT, Stéphane LAVIGNAC, Francis Gautier, Anick DEMORTIER, Isabelle MAYADE, Philippe MAGNE.

Excusée: Christelle MAZEAU

Ouverture de la séance à 20h00 par Jean Louis GAUTHIER dans les nouveaux locaux du Comité Départemental 53 rue Michel Edouard Stade Pareau à COULOUNIEIX CHAMIERES. A ce sujet, remerciements à la Mairie de Coulounieix Chamiers , aux membres du Comité départemental pour le don de matériel et à Jean MESPOULEDE pour le don de Mobilier.

- Avant l'ouverture de la réunion, suite aux propos de Jean ANTONIAZZI parus dans la presse Jean Louis GAUTHIER dément les propos du Président du VTT BERGERAC, il n'a jamais pris position de quelle manière que se soit ou pour qui se soit .

-Suite à la demande de Sylvain LEBAIL concernant la politique jeunes au sein du Comité et tout particulièrement des juniors, le CD 24 reste dans la continuité des actions menées en 2018 , les cadres techniques du comité ayant jugé le comportement plus que satisfaisant , plusieurs sélections seront programmées pour 2019.

-Faisant suite à l'intervention de Jean Luc dans les clubs de la Dordogne, afin de prévoir de pérenniser l'emploi et la formation au sein des clubs la cotisation départementale 2019 sera de 90 €.

Sylvain LEBAIL utilisera Jean Luc 8 heures par mois qui lui seront facturées par le Comité.

-Un championnat de cyclo cross sera mis en place le 23/12/2018 à COULOUNIEIX CHAMIERES.

Le règlement sera établi lors de la prochaine réunion.

-Appel à candidature pour l'organisation de la prochaine assemblée Générale du Comité Dordogne.

Si un club est intéressé prendre contact avec Jean Louis GAUTHIER.

-Le challenge départemental Minimes Cadets est mis à jour sur le site du Comité

par Alain LAVIGNAC après vérification du responsable Philippe SAVY.
Celui-ci est donc consultable sur le site du comité à tout moment, alors n'hésitez pas à aller sur ce site : club.quomodo.com/cd24
La procédure est toujours la même depuis plusieurs années les organisateurs doivent faire parvenir les résultats.

- Anick DEMORTIER note qu'aucune réunion concernant la commission LOISIRS a été faite cette année par le Comité Régional d'où le peu d'informations même pas d'informations du tout sur la catégorie Pass cyclisme ???

-Suite à la dernière réunion du Comité Régional Nouvelle Aquitaine Alain LAVIGNAC, représentant élu de notre département nous fait part des informations suivantes :

Les licences seront désormais traitées par l'antenne de Limoges pour notre Département.

Informations sur la tarification :

Licence : au niveau fédéral un euro de plus

Au niveau régional deux euros de plus.

Majoration des droits d'organisation de 2 % .

L'Assemblée Régionale Nouvelle Aquitaine aura lieu le 13 janvier 2019 lieu à déterminer.

- Le Comité s'est doté d'une clé 4 G afin de pouvoir dans son nouveau local faire des formations.
A ce sujet une formation pour la gestion des courses (cycle web) sera programmée , prendre contact avec le Comité pour connaître le nombre de personnes intéressées .
- Approbation de la signature de la convention PLAN VELO avec le Conseil Départemental.

-Isabelle MAYADE nous donne des nouvelles du BMX en Dordogne :

La piste de TERRASSON est dorénavant gérée par la Communauté de Communes du Terrassonnais.

Suite à des améliorations nécessaires et dans l'attente de la revalidation de la piste en 2018 nous n'aurons pas d'organisation mais en 2019 une organisation sera mise au calendrier.

Notons la bonne prestation de 2 coureurs du Bicross de Terrasson qui accèdent au podium Nouvelle Aquitaine.

Fin de réunion à 22h30.